



Commune de La Pesse

Département du Jura
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Côteaux du Lizon

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mercredi 03 avril 2024

Étaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER (arrivée à 19h55), Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Benjamin SEVESSAND, Sandrine GIROD, Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT

Pouvoirs :

Absents : Anthony HAREL

Secrétaire de séance : Grégoire JUBERT

Numéro	Objet	Résumé	Décision
028/2024	ONF : Etat d'assiette 2024	Pas d'exploitation de parcelle forestière cette année. Remise en vente des parcelles 16 et 17 invendues en 2023. Inscription des chablis à l'état des coupes.	9 voix Pour
029/2024	Poursuite de l'expérimentation « Lutte contre les scolytes »	Les communes de Choux, Les Bouchoux et La Pesse reconduisent l'expérimentation en 2024. Partage du coût de l'astreinte des bûcherons et de l'écorçage et abattage d'un volume prévisionnel de 350 m3 maximum. Un nouveau dossier de subvention Massif sera déposé par la commune des Bouchoux.	8 voix Pour, 1 Abstention
030/2024	PNR du Haut-Jura : Attribution d'une contribution volontaire au titre de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales (Fraction PNR)	Le Parc sollicite les communes pour l'attribution de 20% de la fraction PNR sur la dotation perçue au titre de la protection de la biodiversité afin de l'aider à mener ses travaux, dont la rédaction de la nouvelle charte. Cela représente 600 € annuels pour la commune	9 voix Pour
031/2024	Durée d'amortissement du véhicule utilitaire Kangoo	Acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion en remplacement du Partner. Valeur 8 490,50 € TTC. Décision d'amortir le bien sur 5 ans, soit une annuité de 1 698,08 €	9 voix Pour
032/2024	Vote des taux des taxes directes locales 2024	Maintien des taux actuels : taxe d'habitation 14,08 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 52,10 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 37,04 %.	9 voix Pour
033/2024	Budget Principal 413 - Vote du budget primitif 2024	Monsieur le Maire présente les crédits à inscrire dans la section de fonctionnement. Les projets tels que étude éco-hameau, étude centre village, travaux logements fruitière, aménagements piétons, achat du Kangoo sont inscrits en dépenses d'investissement. Le budget primitif est équilibré en dépenses et recettes dans chaque section. Section de fonctionnement : Dépenses 754 792 € Recettes 754 792 € Section d'investissement : Dépenses 389 938 € Recettes 389 938 €	9 voix Pour

La Pesse, le 10 avril 2024

